



## INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les ALSH situés à Boutigny-Prouais, à Condé-sur-Vesgre,,  
à Longnes, à Maulette, à Orgerus, à Septeuil,  
et à Houdan (pour les mercredis uniquement)

Les inscriptions pour le mois de juillet se dérouleront sur les Mercredis 15, 22 et 29 Mai 2019

Les inscriptions annuelles pour tous les mercredis de l'année scolaire 2019-2020  
se dérouleront sur les Mercredis 5, 12 et 19 Juin 2019

Pour rappel: Les inscriptions sont prises dans la limite de la capacité d'accueil de la structure.

Ces inscriptions sont soumises à des règles de priorité (voir règlement intérieur).

Pour chaque critère, elles seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers complets.

Si le centre est complet, les enfants seront placés sur liste d'attente  
ou réorientés dans la mesure du possible vers un autre accueil de Loisirs.

Renseignements auprès de la CCPH et des différents Accueils de Loisirs.

Les inscriptions se font directement et uniquement sur les différents Accueils de Loisirs

Les coordonnées des ALSH, les modalités et dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site  
internet de la CCPH : <http://www.cc-payshoudanais.fr/>